

THE MORNING BRIEF



Attijari
Global Research

| CASABLANCA | 12/10/2021



ACTUALITÉS DES MARCHÉS FINANCIERS

| MAROC | BVC | L'AMMC revoit les seuils de variation maximale des instruments financiers

Compte tenu de la conjoncture actuelle et de l'évolution des indicateurs boursiers, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a décidé de revoir les seuils de variation maximale applicables aux instruments financiers inscrits à la cote à la Bourse des valeurs de Casablanca. Ainsi, à compter d'aujourd'hui 12 octobre 2021, la variation maximale, à la hausse et à la baisse, du cours d'un instrument financier pendant une même séance ne peut excéder les seuils suivants :

- 6% du cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode continu ;
- 4% du cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode fixing ;
- 2% du cours de référence pour les titres de créance.

Par ailleurs, le seuil de variation maximale d'un titre de capital (à l'exception des droits et des titres des OPC) nouvellement admis dans le cadre d'une opération d'introduction est fixé à 10% du cours de référence pendant les cinq premières séances de bourse suivant son admission à la cote.



ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

| SÉNÉGAL | INFLATION | Les prix en hausse de 3% y-o-y en septembre 2021

Selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) du Sénégal a augmenté de +0,6% en septembre 2021 comparativement au mois précédent. En glissement annuel, le taux d'inflation s'établit à +3,0% au niveau du seuil de convergence communautaire fixé à 3,0% par l'UEMOA.